

Rotary Club de Virton – Appel à projets - Règlement

Préambule :

« Lasolidaire » est une organisation du Rotary Club de Virton en Gaume qui a pour objet d'associer les personnes à mobilité réduite aux plaisirs de la course nature et promouvoir la solidarité entre coureurs.

www.lasolidaire.be

<https://virton.rotary2160.org/fr/>

Renseignements : Laurent AUTHELET + 32 496 52 77 31

Qui :

Cet appel à projets est ouvert à toute ASBL œuvrant pour l'accueil, la prise en charge, l'intégration, le soutien, l'épanouissement... des personnes à mobilité réduite.

Quoi :

Plusieurs projets pourront être retenus et soutenus par le Rotary Club de Virton en Gaume qui dispose d'une enveloppe de **20.000 €.**

Cette subvention ne sera pas un don.

Elle devra contribuer à un investissement matériel en faveur des personnes à mobilité réduite.

Les critères d'appréciation prioritaires en sont :

- La durabilité
- La pluralité
- La possibilité d'implication active du Rotary Club de Virton en Gaume
- Ne pas se rapporter à une action déjà en cours
- Ne pas se rapporter à l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment
- Le respect d'un calendrier (voir ci-après)

Comment :

Transmettre au Rotary Club de Viton un Gaume un dossier complet, chiffré, documenté décrivant le projet et en quoi il correspond aux critères d'appréciation.

Adresse postale : DUSAUSOIT Pierre, 31 rue des Martyrs à 6760 VIRTON

Ou adresse mail : dusausoit@hotmail.com

Quand :

L'appel à projets est ouvert à partir du 01/10/2024.

Les dossiers devront être transmis au plus tard pour le 21/10/2024.

La proclamation du lauréat aura lieu lors de la soirée de la prochaine édition de **Lasolidaire, le 26/10/2024.**

Le projet devra être réalisé entre le 01/01 et le 30/05/2025.

Pour le 15/06/2024, le Rotary Club de Virton devra disposer de tous les éléments rapportant de la bonne fin du projet : photos, factures, paiements, etc...